



Humanov·is

Énoncé de vision sur l'équité, la diversité et l'inclusion

Préambule

Reconnue pour son ouverture et pour sa reconnaissance des droits de la personne, la société québécoise s'est dotée de mécanismes et de politiques pour un meilleur accès à l'emploi et la correction des inégalités pour les personnes issues de la diversité, en situation de minorité ou d'intersectorialité. Il reste toutefois difficile pour certains groupes de se faire valoir sur le marché du travail, et ce, malgré l'existence de la *Loi canadienne sur l'équité en matière d'emploi* et des besoins sans cesse croissants créés par le vieillissement et la décroissance.

Chez Humanov·is, nous croyons pleinement en ce principe d'équité en matière d'emploi et à l'importance d'avoir une équipe de travail qui reflète la diversité de la population québécoise. Notre *Petit guide de la vie chez Humanov·is (2019)* stipule d'ailleurs que :

« Nous souhaitons que notre organisation vous permette assez d'autonomie pour expérimenter des manières d'atteindre vos objectifs tout en réalisant votre potentiel. Nous souhaitons que notre équipe soit un lieu d'échange d'idées et de partage de pratiques avec des collègues auxquels vous offrez la meilleure version de vous-même tout au long de votre présence parmi nous. »

Le présent énoncé a pour objet d'encadrer la diversité culturelle au sein de notre organisation en affirmant notre adhésion au principe de droit à l'égalité des chances au travail et en mettant en évidence les mesures mises en place pour valoriser l'inclusion et l'équité. Le tout, à la faveur de notre mission de soutenir de saines transformation des rapports sociaux grâce à l'innovation sociale.

Objectifs

- Énoncer et définir clairement notre engagement à valoriser l'inclusion et l'équité au travail, et à indiquer les mesures en place pour respecter cet engagement.
- Assurer une vision partagée et adopter des pratiques favorisant la compréhension et le respect de l'équité, de la diversité et de l'inclusion.
- Reconnaître la valeur ajoutée de l'équité, de la diversité et de l'inclusion pour notre organisation et sa prestation.



Humanov·is

Champ d'application

Cette politique s'applique à toutes les personnes œuvrant chez Humanov·is, qu'il s'agisse des gestionnaires, des employés, des étudiants ou des stagiaires, dans le cadre du travail en mode présentiel ou à distance, de même que lors du processus de recrutement. Elle s'applique également à tout ce qui a trait aux activités du conseil d'administration.

Énoncés

Adhésion d'Humanov·is au principe de droit à l'égalité des chances au travail

Nous souscrivons au principe selon lequel tous les candidats à l'emploi ont une chance égale de se faire valoir, et d'être considérés selon leurs compétences, expériences, talents et savoir-être. Qui plus est, nous souhaitons promouvoir la valeur ajoutée de la diversité dans le développement d'une culture organisationnelle innovante. C'est pourquoi lors de la sélection à l'embauche, à compétences égales, nous retenons une candidature dont le profil se distingue et est complémentaire aux membres de l'équipe en place.

Convaincus qu'une multitude de perspectives résultant de la diversité et de l'inclusion stimule la créativité et l'innovation, nous nous engageons à favoriser la diversité et l'inclusion dans l'écosystème de la recherche et de l'innovation. Nous nous engageons à maintenir et renforcer la diversité et l'inclusion au sein d'Humanov·is et à fournir des chances égales à toutes les personnes, peu importe leurs race, origine ethnique, religion, sexe, orientation sexuelle, identité de genre, capacités, revenu, état matrimonial, âge, ou situation géographique, et ce, à tous les niveaux de travail et de gouvernance.

Nous souhaitons aussi que cette valorisation de l'égalité des chances au travail se reflète au sein du milieu de travail d'Humanov·is et c'est pourquoi il est important pour nous que nos employés croient aussi en ce principe.

Mesures mises en place afin de valoriser l'inclusion et l'équité au travail

L'engagement d'Humanov·is en faveur de l'équité, de la diversité et de l'inclusion recouvre les actions suivantes :

- Le recrutement et la rétention des membres de l'équipe
- La sélection et la nomination des membres du conseil d'administration
- Le choix des partenaires de projet et des partenaires corporatifs



Humanov·is

- L'offre de stages et d'emplois étudiants
- L'offre de formation
- Le renouvellement et la mise à jour de nos pratiques organisationnelles, incluant le développement de partenariat
- L'établissement d'indicateurs d'impacts dans nos projets de mission
- La promotion d'une culture d'innovation sociale pour le Québec